



Collectif pour les droits humains et pour la lutte contre la violence faite aux femmes

Anne Marie von Arx-Vernon

-Députée au Grand Conseil de Genève en SUISSE

-Experte suisse en lutte contre la traite et la violence faite aux femmes

24, Avenue Pictet-de-Rochemont
CH-1207 Genève

Lettre ouverte du 10 octobre 2018

M. Tô Lâm

Ministre de la Sécurité publique du Vietnam
44 Yết Kiêu St. Hoàn Kiếm District
Hà Nội, Viêt-Nam

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons cette lettre ouverte à la suite d'informations reçues de sources concordantes sur les conditions de détention préoccupantes de votre citoyenne **Madame Tran Thi Nga**, qui purge actuellement une peine de neuf ans à la prison de Gia Trung à Mang Yang, dans la province de Gia Lai, à plus de 1'300 kms de son lieu de domicile.

Le 17 août 2018, Tran Thi Nga nous a fait savoir par ses proches qu'elle avait été violemment battue et menacée de mort par sa co-détenue. Bien que les autorités pénitentiaires locales aient été alertées à plusieurs reprises, aucune mesure à ce jour n'a été mise en place pour la protéger.

Depuis son arrestation le 21 janvier 2017, Tran Thi Nga n'aurait pu recevoir qu'une seule visite de son conjoint, et aucune de ses enfants âgés de 6 et 8 ans malgré les dispositions de la loi vietnamienne qui prévoit une visite par mois.

Elle n'a été autorisée à joindre sa famille par téléphone qu'en juin 2018, après 16 mois de silence.

Tran Thi Nga souffre par ailleurs des séquelles de deux attaques subies en 2014 et 2015 au cours desquelles elle a été rouée de coups avec un bras et une jambe fracturés par des individus en civil.

Dans ces circonstances, nous vous exhortons, Monsieur le Ministre, à agir afin de :

- libérer Tran Thị Nga immédiatement et sans condition, car elle est détenue uniquement pour avoir exercé, sans violence, son droit à la liberté d'expression ;
- veiller à ce que, dans l'attente de sa libération, Tran Thi Nga soit traitée conformément à l'ensemble des conventions des Nations-Unies pour le traitement des détenus, et particulièrement à ce qu'elle ne soit pas victime d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements ;
- mettre fin à son lointain transfert de manière à ce que Tran Thị Nga puisse régulièrement avoir une visite de sa famille et bénéficier des soins médicaux adaptés qui lui seraient nécessaires.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du collectif des signataires dont la liste est jointe.

Anne Marie von Arx-Vernon
Députée au Grand Conseil de Genève

Copie de cette lettre ouverte envoyée à :

-Ambassade du Vietnam en Suisse
Monsieur l'Ambassadeur
Pham Hai Bang
Schlösslistrasse 26
CH-3008 Berne

-Département fédéral des Affaires Etrangères DFAE
Monsieur le Conseiller fédéral
Ignazio Cassis
Effingerstrasse 27
CH-3003 Bern